EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 30/09/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013
D-2013/472

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés :

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Autorisation de défendre. Recours contre une décision de la CNAC.

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par décision en date du 6 juin 2012, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de la Gironde a autorisé la création d'un ensemble commercial présenté par la société « Bergerac Outlets Bordeaux » à Saint André de Cubzac.

Cet ensemble porterait sur une surface totale de 23 404 m² comprenant 18 surfaces spécialisées dans l'équipement de la personne, deux moyennes surfaces spécialisées dans l'équipement du foyer ainsi que 120 boutiques.

Comme suite à des recours administratifs exercé contre la décision de la CDAC par la ville de Bordeaux, la communauté urbaine de Bordeaux, la société « As diffusion », la commune de Sainte Eulalie, l'association de « Défense de la Qualité et du Cadre de Vie des Habitants de la Communauté de Communes du Cubzaguais », l'association « Asso Gambetta » et l'association des « commerçants et industriels de Libourne et de l'arrondissement », la CNAC a, par décision en date du 3 octobre 2012, refusé le projet de la société « Bergerac Outlets Bordeaux ».

Cette société a exercé un recours aux fins d'annulation de cette décision devant le Conseil d'Etat.

L'argumentaire de la société comprend notamment des éléments de contestation de la procédure suivie par la CNAC et l'allégation d'une erreur manifeste d'appréciation commise par celle-ci.

Les moyens développés apparaissent mal fondés à votre administration.

C'est la raison pour laquelle, il vous proposé, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux d'autoriser le Maire à défendre dans le cadre de cette procédure contentieuse.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS
ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN